

# Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur la

## **Baleine grise** *Eschrichtius robustus*

Population de l'Atlantique

au Canada

**DISPARUE DU PAYS  
2009**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2009. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur la baleine grise (*Eschrichtius robustus*) (population de l'Atlantique) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. viii p. ([www.registrelep.gc.ca/Status/Status\\_f.cfm](http://www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm)).

Note de production :

Ce sommaire du statut constitue une révision de la classification de la baleine grise (*Eschrichtius robustus*) (population de l'Atlantique) au Canada, dont la dernière évaluation par le COSEPAC date de 2000. Le rapport de situation du COSEPAC sur la baleine grise (*Eschrichtius robustus*) au Canada (2000) est affiché dans le Registre public des espèces en péril à l'adresse suivante :

[http://www.sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails\\_f.cfm?sid=129](http://www.sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=129)

Le COSEPAC aimerait remercier le Sous-comité de spécialistes des mammifères marins du COSEPAC qui a rédigé le sommaire du statut sur la baleine grise (*Eschrichtius robustus*) (population de l'Atlantique) au Canada. Randall Reeves, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins, a supervisé le présent sommaire du statut de l'espèce et en a fait la révision.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215  
Télec. : 819-994-3684  
Courriel : [COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca](mailto:COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca)  
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status appraisal summary on the Grey Whale *Eschrichtius robustus* (Atlantic population) in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2010.  
N° de catalogue CW69-14/2-2-2010F-PDF  
ISBN 978-1-100-95412-7



Papier recyclé



**COSEPAC**  
**Sommaire de l'évaluation**

**Sommaire de l'évaluation – avril 2009**

**Nom commun**

Baleine grise – population de l'Atlantique

**Nom scientifique**

*Eschrichtius robustus*

**Statut**

Disparue du pays

**Justification de la désignation**

\* Une justification de la désignation n'est pas précisée lorsqu'une révision de la classification est effectuée dans le cadre d'un sommaire du statut de l'espèce.

**Répartition**

Océan Atlantique

**Historique du statut**

Espèce disparue du Canada avant la fin des années 1800. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en novembre 2009.



COSEPAC

## Sommaire du statut de l'espèce

*Eschrichtius robustus* – population de l'Atlantique  
Baleine grise (population de l'Atlantique)

Grey Whale (Atlantic population)

Répartition historique au Canada : Océan Atlantique

### Évaluation actuelle du COSEPAC

#### Catégorie de statut :

DP     VD     M     P

Date de la dernière évaluation : Mai 2000

Justification de la désignation de la dernière évaluation : Espèce disparue du pays avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison, semble-t-il, de la chasse.

Critères appliqués à la dernière évaluation : Aucun

Si une version antérieure des critères a été appliquée, faire correspondre avec les critères actuels : Sans objet.

**Recommandation : La mise à jour du rapport de situation N'EST PAS nécessaire (la catégorie de statut de l'espèce demeure inchangée)**

#### Justification

- Données suffisantes pour conclure que la catégorie de statut demeure inchangée
- Données supplémentaires insuffisantes pour justifier un rapport de situation entièrement mis à jour

**Preuves (préciser le cas échéant) : La baleine grise (population de l'Atlantique) est disparue de l'Atlantique Nord. Il n'existe aucune information indiquant un changement quant à la situation de l'espèce.**

#### Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, la taxinomie ou les unités désignables :      oui  non

Explication :

Il n'existe aucune nouvelle donnée pouvant justifier un changement quant à l'admissibilité ou à la situation taxinomique de la baleine grise (population de l'Atlantique).

**Répartition**

- Changement de la zone d'occurrence :* oui  non
- Changement de la zone d'occupation :* oui  non
- Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées :* oui  non
- Nouvelles données importantes issues de relevés :* oui  non

Explication :

L'aire de répartition de la baleine grise (population de l'Atlantique), espèce disparue du pays, n'a pas changé. Ce que l'on connaît de sa répartition est fondé sur des registres subfossiles et des données historiques datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La baleine grise a déjà été présente le long de la côte est de l'Amérique du Nord ainsi que dans les mers Baltique et du Nord, autour de l'Islande et dans la Manche. Ces baleines ont vraisemblablement visité les eaux côtières canadiennes (y compris la plate-forme néo-écossaise et le golfe du Saint-Laurent, les Grands Bancs et peut-être la baie d'Hudson. Les eaux canadiennes représentent probablement une portion plutôt petite de l'ancienne aire de répartition totale de l'espèce dans l'Atlantique.

**Information sur la population**

- Changement du nombre d'individus matures :* oui  non
- Changement de la tendance de la population totale :* oui  non
- Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :* oui  non
- Changement de la tendance de l'aire ou de la qualité de l'habitat :* oui  non
- Nouvelles données importantes issues de relevés :* oui  non

Explication :

Il n'y a pas de nouvelles données sur la baleine grise (population de l'Atlantique), espèce disparue du pays. On ne connaît pas la taille initiale de la population.

**Menaces**

- Changement de la nature ou de la gravité des menaces :* oui  non

Explication :

Aucun changement n'a été relevé sur le plan des menaces qui pèsent sur la baleine grise (population de l'Atlantique), espèce disparue du pays.

**Protection**

- Changement de la protection actuelle :* oui  non

Explication :

Aucun changement n'a été relevé sur le plan de la protection de la baleine grise (population de l'Atlantique), espèce disparue du pays.

**Immigration de source externe**

- Immigration de source externe constatée :* oui  non

Explication :

On n'entrevoit aucun potentiel immédiat d'immigration à partir de la population de baleines grises du Pacifique. L'aire de répartition de cette population comprend les eaux côtières du Pacifique Nord-Est et l'est de la mer de Beaufort.

**Analyse quantitative**

Changement quant à la probabilité de disparition du pays :

oui  non

Précisions :

Aucune analyse quantitative n'est disponible.

**Sommaire et autres points à examiner :****Consultations :**

Membres du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins ayant participé à l'évaluation :

Nathalie Patenaude  
Garry Stenson  
Andrew Trites  
Jane Watson  
Michael Kingsley  
John Ford  
Mike Hammill  
Randall Reeves

**Sous-comité de spécialistes des connaissances traditionnelles autochtones****Compétences :**

Daniel Banville, chef équipe biodiversité, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats, 880, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1S 4X4

Alain Branchaud, biologiste, rétablissement des espèces en péril, Service canadien de la faune, Environnement Canada, 105, rue McGill, 7<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 2E7

Sherman Boates, gestionnaire, biodiversité, Wildlife Division, Department of Natural Resources, gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 136, rue Exhibition, Kentville (Nouvelle-Écosse) B4N 4E5

Rosemary Curley, gestionnaire de programme, Protected Areas and Biodiversity Conservation, Conservation and Management Division, Department of the Environment, Energy and Forestry, C.P. 2000, 11, rue Kent, édifice Jones, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Theresa Fowle, autorité scientifique, évaluation des espèces, Gestion des normes et populations d'espèces, Service canadien de la faune, Environnement Canada, 351, boulevard Saint-Joseph, 4<sup>e</sup> étage, Place Vincent-Massey, Gatineau (Québec) J8Y 3Z5

Christopher Hotson, biologiste, législation et gestion, ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut, C.P. 209, Igloolik (Nunavut) X0A 0L0

Simon Nadeau, conseiller principal, Science des populations de poissons, Pêches et Océans Canada, 200, rue Kent, bureau 12S027, arrêt postal : 12S032, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Patrick Nantel, biologiste de conservation, Programme des espèces en péril, Direction de l'intégrité écologique, Parcs Canada, 25, rue Eddy, 4<sup>e</sup> étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5

Isabelle Schmelzer, biologiste principale, écologie des milieux terrestres, Wildlife Division, Department of Environment & Conservation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, C.P. 2007, 117 Riverside Drive, Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) A2H 7S1

Maureen Toner, biologiste, Programme des espèces en péril, Direction de la faune et des poissons, ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, Centre forestier Hugh John Flemming, C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Christie Whelan, conseillère des sciences, Science des populations de poissons, Pêches et Océans Canada, 200, rue Kent, bureau 12S042, Arrêt postal : 12S032, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

### **Conseils de gestion de la faune :**

Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, C.P. 1379, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage, région du Québec visée par l'entente, 383, rue Saint-Jacques, bureau C220, Mezzanine, Montréal (Québec) H2Y 1N9

Conseil mixte des pêches des monts Torngat, 22 Waterloo Crescent, Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador) A1N 3X3

### **Sources d'information**

COSEPAC 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la baleine grise *Eschrichtius robustus* (population du Pacifique Nord-Est) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 35 p. (<http://www.registrellep.gc.ca/>).

Reeves, R.R., et E. Mitchell (1987) COSEWIC status report on the grey whale *Eschrichtius robustus* in Canada (35 p.).

Auteur du sommaire du statut de l'espèce : Sous-comité de spécialistes des mammifères marins. Octobre 2008.



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2010)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Service canadien  
de la faune

Canadian Wildlife  
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.